



*Eh oui, les vacances
c'est fini !!!*



Edito : Une rentrée sous le soleil

L'été vient de se terminer sur un mois de Septembre particulièrement ensoleillé qui nous a permis d'oublier un mois d'Août très humide.

La rentrée scolaire s'est effectuée dans des conditions particulières en raison des travaux entamés au printemps. La première phase est pratiquement terminée, hormis quelques reprises qui seront réalisées les mercredis ou lors des vacances de la Toussaint. La deuxième étape vient de débuter et se poursuivra jusqu'aux vacances de Février.

Dans la continuité des travaux à l'école, les élus souhaiteraient aménager le terrain dit « Dolou » pour y construire un parking ainsi qu'un terrain multisports. Des demandes de subvention ont été déposées afin de permettre la réalisation du projet.

La commune a acheté l'an dernier la maison située 9 place Saint-Melar, communément appelée maison à « Maxime », du nom de l'ancien propriétaire. L'équipe municipale est actuellement dans une phase de réflexion sur le devenir de ce bâtiment. Plusieurs pistes sont évoquées (logement, local commercial, maison des associations). Une première tranche de travaux a permis de refaire la charpente et la couverture. Le remplacement des huisseries ainsi que l'isolation de la toiture devraient être effectués avant la fin de l'année.

Le conseil municipal a validé lors de la réunion du mois de Juillet le choix du développeur pour le projet de parc éolien. La commune est associée au Syndicat D'Electrification du Finistère (SDEF) et plus particulièrement à la SEM Energies en Finistère spécialisée dans les énergies renouvelables. Le développeur retenu est la société VALOREM.

Sommaire

2- Etat Civil-Urbanisme

3- Vie municipale et communale

5- Journées du Patrimoine

6- Actualités de l'école
6 - Club des ainés

7- Marché du terroir

8- Le Melar dit

11- A la rencontre du Paulownia

14- Le service civique d'Océane

14 - Repas du CCAS

15- Actualité du CAL

16- Les conseils de la CCPL

17- Infos

Responsable de la publication

Bruno CADIOU

Mairie :

Tél. : 02.98.68.10.03

mairie.locmelar@wanadoo.fr



Une première réunion s'est tenue entre les 3 parties en mairie. Le projet va commencer par de nombreuses études afin d'étudier les différentes contraintes présentes sur la zone. Ces études devraient débuter en 2024 et durer de 15 à 18 mois. Le chef de projet de la société VALOREM tiendra des permanences en mairie pour répondre aux interrogations des habitants.

Depuis la fin du mois d'Août, une déviation sur la route départementale 30 (RD30) a été mise en place au niveau de Goas Moal. Les travaux consistent en la réalisation d'un cheminement sous la route afin d'assurer une continuité écologique (passage des animaux) mais également une évacuation des eaux de pluie qui s'accumulent à cet endroit lors de fortes précipitations. De fait, de nombreux usagers utilisent donc les routes communales et en particulier celle reliant Locmélar à Lampaul-Guimiliau en roulant parfois à une vitesse excessive. Les gendarmes sont vigilants et multiplient les contrôles de vitesse. La durée des travaux devrait être moins longue que prévue initialement.

La période estivale a été animée sur la commune, d'une part du fait des nombreux concerts et spectacles organisés par le Melar Dit mais également grâce au marché du terroir organisé conjointement par la commune et les associations. Je tiens à remercier tous les bénévoles sans qui rien n'est possible.

Le Maire
Bruno CADIOU

ETAT CIVIL

Décès

GROVALET SIMONE décédée le 11 Juillet 2023

LE ROUX Christine décédée le 08 Septembre 2023

Naissances

BRIAND LARSONNEUR Lorys, Malo né le 1^{er} Juillet 2023 à Brest

COTTON BOËTE Eidem, André né le 11 Juillet 2023 à Landerneau

LE PENNEC Gabin né le 02 Août 2023 à Landerneau

OLLIVIER Nora née le 10 Août 2023 à Brest

URBANISME

Déclaration Préalable

Mme DOUAY Roc'h Duff / panneaux photovoltaïques



VIE MUNICIPALE ET COMMUNALE

Compte rendu du conseil municipal de Juillet

Le conseil municipal s'est réuni le mercredi 12 Juillet en mairie pour traiter les affaires de la commune.

Taxe d'aménagement

Les élus ont voté l'exonération de la taxe d'aménagement pour les abris de jardin, serres, colombiers et pigeonniers d'une surface inférieure à 20 m².

Ecole

Un point sur l'avancement des travaux est fait. Des avenants pour des travaux complémentaires ont été présentés par le maire et validés par le conseil. Eclairage extérieur pour un montant de 3475 €. Reprise des murs dans 2 salles de classe car le revêtement actuel n'est pas conforme (3013.54€ TTC). Création d'une douche dans un bloc sanitaire. Les choix de peinture des différents locaux ont été présentés. Il reste à finaliser celui de la salle polyvalente.

Eglise

Le maire a présenté 3 devis pour la restauration des confessionnaux et des fonds baptismaux (57 623.52€ TTC), pour la reprise de l'étanchéité sur un vitrail (13 630.33€ TTC) et pour la mise aux normes de l'installation paratonnerre (4 351.20€ TTC). Des subventions vont être sollicitées afin de financer les travaux.

Heol

Le conseil a validé le renouvellement de la convention triennale 2023-2025 avec HEOL, agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Morlaix pour un coût annuel avoisinant les 500€.

Projet Eolien

La commune est engagée avec la Sem Energies en Finistère dans un projet éolien. Le choix du développeur retenu par les 2 parties a été soumis aux élus pour validation.

Informations diverses

Le maire a présenté le compte rendu du conseil d'école qui s'est déroulé fin juin et les demandes des parents concernant les collations du matin et de la garderie. Les élus souhaitent obtenir des précisions sur la mise en œuvre pratique de la collation du matin.

Compte rendu du conseil municipal de Septembre

Le conseil municipal de rentrée s'est tenu le mercredi 13 Septembre sous la présidence du maire Bruno CADIOU.

Les élus ont validé la mise à jour du tableau des emplois afin de prendre en compte les modifications apportées aux fiches de poste de certains agents communaux.

Dans le cadre de l'aménagement d'un terrain en parking et terrain multisports, le conseil a approuvé le plan de financement de celui-ci ainsi que la demande de subvention auprès de l'Agence Nationale des Sports.

Les élus ont validé la cession d'une impasse située à Roch Melar à 2 habitants suivant le bornage effectué. Le prix de vente est fixé à 6€/m² et tous les frais sont à la charge des acquéreurs.



Un point sur la rentrée scolaire a été réalisé, notamment sur les travaux de rénovation de l'école dont la 2^{ème} phase vient de débuter. Le chantier a pris un peu de retard qui sera rattrapé les mercredis ou pendant les vacances de la « Toussaint ». Le principe de la collation du matin prise en charge par la commune a été validé. Le maire a évoqué le principe du repas à 1 € pour la cantine. Le conseil n'a pas souhaité s'engager dans la mise en place de ce dispositif.

Une convention sera signée avec le Melar Dit pour la location du matériel que la commune met à leur disposition pour les manifestations.

Le conseil a validé une délibération ayant pour objet la mise à jour de la liste des communes adhérent au SIMIF (Syndicat Intercommunal Mixte d'Informatique du Finistère).

La réflexion engagée sur le devenir de la maison jouxtant le Melar Dit se poursuit. Evoquée en conseil, la possibilité d'aménager ce logement en maison d'assistante maternelle (MAM) n'a pas été retenue en raison de la situation géographique du bâtiment (pas de jardin, accès direct à la place) et de sa taille. L'idée d'en faire une maison des associations a été proposée. Les élus souhaitent poursuivre la réflexion.

Le conseil a validé une motion de soutien aux EHPAD gérés par les communes et qui se trouvent en grande difficulté financière en raison notamment de l'augmentation des charges énergétiques.

La création d'une page Facebook de la commune a également été actée.

Sabrina vous accueille à la mairie

Bien qu'elle soit présente depuis quelques mois à l'accueil de la mairie, nous n'avions pas encore pris le temps de vous présenter Sabrina Morvan qui a rejoint l'équipe des employés qui travaillent au quotidien au service des administrés.

Sabrina habite Commana et a travaillé auparavant pendant près de 20 ans à la comptabilité d'une concession agricole. Elle a également travaillé au secrétariat d'un cabinet notarial.

Désirant se rapprocher de son domicile et intéressé par un mi-temps elle nous a convaincu lors de l'entretien de recrutement.



En charge de l'accueil, de l'urbanisme et de l'état-civil, Sabrina s'est rapidement adaptée à son nouveau poste et n'a pas hésité à proposer une réorganisation de l'accueil afin de le rendre plus convivial.

La diversité des tâches lui convient très bien ainsi que l'ambiance de travail et les rapports avec les Locmélariens.

Journées Européennes du Patrimoine 16 - 17 septembre 2023

Comme chaque année en septembre se déroulent ces journées qui sont l'occasion de découvrir des éléments de patrimoine y compris local dans les domaines de l'architecture, de la nature, de l'art, de l'artisanat... Depuis longtemps nous y participons en lien avec le ministère de la Culture et la Direction Régionale.

Le thème de 2023 était en rapport avec le **Patrimoine vivant**. Dans les locaux de la maison « Maxime » acquise par la Commune, place Saint Melar ont été présentées des réalisations d'habitants. C'étaient des tapisseries, des poupées, du patchwork, des pochettes, des chapeaux etc.... Plusieurs réalisatrices ont pu montrer aux visiteurs leurs façons de travailler.

Vertus théologales représentation dans l'église



l'Espérance



la Foi



la Charité

A l'église on pouvait voir de près la **bannière » Sant Melar »** qui est maintenant terminée. Les visiteurs avaient la possibilité d'obtenir des réponses aux questions sur l'enclos paroissial dans ces mois de choix sur le classement d'enclos paroissiaux au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Entre les deux journées, entre 30 et 40 personnes se sont déplacées, y compris quelques habitants de Locmélar intéressés par des aspects particuliers de la vie communale.

Le lundi matin, une trentaine de collégiens polonais de Varsovie visitaient l'enclos. A plus de 2000km de chez nous, il y a de l'intérêt pour notre patrimoine local.



Actualités de l'Ecole

Rentrée

Les jeunes Locmélariens et Locmélariennes ont repris le chemin de l'école le lundi 04 Septembre. Les parents ont été accueillis dans la cour de l'école par un café des parents proposé par l'Amicale laïque.

En cette rentrée, l'équipe enseignante est toujours la même. L'école compte actuellement 54 élèves répartis dans trois classes : 19 enfants en maternelle, 16 enfants en CP-CE1 et 19 enfants en CE2-CM1-CM2.

Les élèves apprécient les travaux de rénovation effectués au cours des derniers mois et en particulier les nouveaux sanitaires.

Brossage des dents

Depuis la rentrée, les élèves sont initiés au brossage des dents après le déjeuner. Les parents ont fourni des brosses à dents et des gobelets aux enfants et l'Amicale Laïque prend en charge le dentifrice.

Cette action entre dans le cadre du « parcours santé » de l'élève et permet de promouvoir l'hygiène bucco-dentaire.

Projets de l'année

Cette année, les élèves participeront à plusieurs projets.

Un rapprochement avec les écoles de Commana et Saint-Sauveur permettra de créer une chorale et aux élèves de se produire ensemble juste avant les vacances de Noël.

Plus tard, en juin, ils se retrouveront pour vivre des moments sportifs en organisant des Jeux Olympiques entre les écoles.

Les enfants assisteront à des représentations du spectacle vivant au théâtre du Pays de Morlaix et dans d'autres salles de la communauté de communes du Pays de Landivisiau.

La classe des maternelles partira en classe de mer pendant 3 jours au printemps.

Club des ainés

Le jeudi 31 Août, le club du Haut -Elorn organisait la fête de l'amitié à La Martyre.

Le Haut Elorn comprend les communes de Sizun, Locmélar, Saint Sauveur, Saint Eloi, Le Tréhou, La Roche Maurice, Ploudiry, Loc-Eguiner et La Martyre.

Nous étions 170 personnes au repas de midi dont 23 Locmélariens.

L'après midi, différentes activités étaient proposées: marche, dominos, belote et pétanque.

Le club des Aînés de Locmélar s'est distingué à la pétanque.

L'entraînement régulier du mercredi après-midi y est sûrement pour quelque chose.

Résultats :

1^{er} : Jean Louis Priser, Georges Guéguen et André Bodilis.
2^{ème} : Yvette Priser, Gilbert Moal, Jean Abalain.
3^{ème} : Marie Noëlle Jégou, Marcel Guéguen et Rémi Sparfel.
Gérard Pennec était 5^{ème} et Jean Michel Blavet 6^{ème}.

Félicitations à nos aînés qui portent haut les couleurs de la commune.



Marché du terroir sous le soleil

L'édition 2023 du désormais traditionnel marché du terroir s'est déroulé sous un soleil bienveillant qui a joué les prolongations au mois de Septembre.

Il y en avait pour tous les goûts et pour toutes les bourses sur les stands. Couteaux, articles en bois et en bois tourné, objets décoratifs en bois flottés, livres, produits alimentaires divers et variés, bijoux, chapeaux, vannerie, confection textile, robes, ...

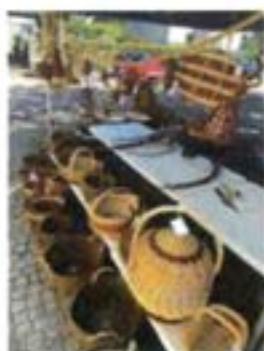
Le repas servi à plus de 150 convives et préparé par « les grands terroirs du Pontic » a rassasié les petits et les grands.

L'animation était assurée par Gilbert Ramonet et ses amis qui proposaient des baptêmes dans plusieurs voitures de collection et notamment les fameuses Alpine Renault ancienne et nouvelle version. Les amateurs ont été nombreux à profiter d'une ballade au « ras du sol ».

Les majorettes des Etincelles de Lampaul nous ont proposé une belle démonstration sous la houlette de Laëtitia Tourolle, notre secrétaire de mairie qui a décidément plusieurs cordes à son arc.

Une bien belle journée qui s'est terminée par un repas pris en commun par les bénévoles à l'ombre des platanes, une fois le démontage terminé.

Un grand Merci à tous les bénévoles, aux exposants, et bien sûr à Nicole Beuzit et à Gérard Bothorel qui sont les chevilles ouvrières de cette manifestation.



Une saison d'été pluvieuse, mais heureuse.



Voici une 5ème saison d'été bouclée pour le Melar dit !

Les étés se suivent mais ne se ressemblent pas. Après une précédente saison marquée par le soleil et la chaleur, les événements de cet été furent plutôt humides, mais toujours aussi chaleureux.

Entre le 1^{er} juillet et le 31 août, ce ne sont pas moins de 7 événements qui se sont succédés sur la place Saint Melar. Cette année encore la programmation était variée avec du rock, de la chanson française, de la musique africaine, de la musique des Balkans, du théâtre de rue, et même un grand karaoké avec orchestre.

Cette saison estivale fut également marquée par la présence de groupes étrangers, tels *Holy 7* venus de Belgique, ou encore le *Gangbé Brass Band* arrivant tout droit du Bénin ! Au fil des années, le Melar dit se fait connaître pour la qualité de son accueil, de sa scène et de son public. La programmation s'enrichit de nouvelles propositions et de groupes reconnus, faisant de Locmélar un passage quelquefois recherché dans la tournée des groupes. Certains artistes comme *Johnny Montreuil* ont même souhaité revenir cette année. Les artistes mettent en avant le plaisir qu'ils ont à jouer dans un bistrot d'une petite commune : un lieu certes moins prestigieux que de grandes scènes de festivals, mais avec un côté humain et une proximité avec le public qu'on ne retrouve pas partout ailleurs.

Encore une fois, l'équipe du bistrot remercie l'ensemble des associés et bénévoles qui ont prêté main-forte, et sans qui l'aventure du Melar dit ne pourrait exister, ainsi que la municipalité pour la collaboration logistique. Le Melar dit remercie aussi le public nombreux et fidèle, qui a su braver le vent et la pluie, pour venir profiter des événements et mettre l'ambiance. Enfin, le bistrot remercie également le voisinage pour leur compréhension, dialogue, et aussi pour leur participation parfois active à la vie du Melar dit.



L'automne est bientôt là, mais le Melar dit entend profiter encore d'une arrière saison clémente avec l'organisation de deux événements en extérieur fin septembre / début octobre. Puis viendra le temps du poêle à bois et des événements en intérieur dans une ambiance plus intimiste.

Un remerciement tout particulier à Charline.

Vous l'avez certainement croisée au comptoir, à l'épicerie, ou en cuisine. Charline fut salariée du Melar dit durant plus d'une année. Embauchée initialement pour renforcer l'équipe l'été dernier, Charline poursuivit cet hiver afin de remplacer Margot partie en congé maternité, puis a finalement continué pour cette nouvelle saison estivale. La période hivernale étant plus calme, le Melar dit revient à une équipe réduite de deux salariés. Florian et Margot, et toute l'équipe des associés du Melar dit, tiennent à lancer un grand « Merci » à Charline pour son engagement au sein du projet, sa bonne humeur, son efficacité et le plaisir qu'ils ont eu à travailler ensemble.

Reprise des ateliers : nouveauté avec des cours de danse folk !



ATELIERS

* Rentrée 2023 *

D'autres propositions sont en cours de création, restez à l'affût :)

DanSeS Folk

- Avec Ronan & Luna -

1 mardi sur 2 (sf vac. Sco.) de 18h30 à 20h30

1^{er} atelier : mardi 26 Septembre

Renseignements et inscription au 06 75 03 23

INITIATION INFORMATIQUE

- Avec le Centre d'Animation Locale (CAL)

Tous les vendredis de 9h30 à 11h

1^{er} atelier : vendredi 6 octobre

Renseignements et inscription au 06 75 03 23 19

Samedi, j'ai yoga !

- Avec Renodisita Le Port (Yoga & Creation) -

1 Samedi/mois de 10h à 13h

1^{er} atelier : samedi 14 octobre

Renseignements et inscription au 06 75 03 23 19

Si vous souhaitez proposer un atelier, régulier ou ponctuel,
il reste des créneaux disponibles. Contactez-nous !

Chaque année, différents cours et ateliers, réguliers ou éphémères, sont proposés au Melar dit.

Voici les premières propositions. Pour plus d'informations, contactez directement les intervenant.e.s.

Et puis il reste de la place pour accueillir d'autres idées encore. N'hésitez pas à nous appeler !

Des paniers de légumes à l'épicerie.

Une bonne habitude à prendre pour la rentrée ? Le Melar dit propose des paniers de légumes à 10, 15 ou 20 euros à venir récupérer tous les mardis entre 17h et 19h30. Un arrivage frais, avec des fruits et légumes de saison, produits majoritairement en local.

Pour réserver : un simple message, ou un coup de fil suffit au 06 38 79 68 25.

Passage en horaire d'Automne / Hiver à compter du 10 octobre 2023.

Après le Pardon de Locmélar, le bistrot passera en horaires d'automne / hiver, jusqu'à fin avril :

- . Mardi / Mercredi / Jeudi : 15h à 19h30
- . Vendredi : 9h30 à 13h et 15h à 23h
- . Samedi : 9h30 à 13h et 15h à 19h30
- . Dimanche et lundi : fermé



Petit avant goût de la programmation automnale :



Layland - Musique irlandaise

Vendredi 29 septembre - 20h30

Layland est un trio de chansons folk des Monts d'Arrée composé de Clem au chant et à la guitare, Olive au violon et Ivan à la contrebasse.

Passionné de langue anglaise et de musique traditionnelle, Clem a collecté ses chansons au sein de nombreux voyages dans les îles britanniques. Il en résulte un répertoire rempli de vécu et d'émotions, joué dans une ambiance intime et sincère. Avec un répertoire assez

vaste de chansons traditionnelles irlandaises, anglaises et américaines, Layland vous emmène sur les routes de la musique Folk.

--

Silento - Spectacle aérien en musique par la Compagnie Xav To Yilo (Taulé - 29)

Vendredi 13 octobre - 19h. Durée 30min. Tout public.

Voici une belle proposition de la Compagnie Xav To Yilo, "Silento" c'est de l'amour profond, tendre, sensuel et puissant. Deux personnage qui se découvrent et s'apprivoisent. Un troisième, musicien, assiste à la scène, s'en inspire et crée la bande-son de cette histoire.



Inspirée du cirque, la chorégraphie des deux danseurs est un mélange d'horizontalité et de verticalité, de force et de légèreté qui s'unissent pour une ode à la lenteur. Guitare électrique, accordéon et voix se succèdent, se tuilent, se mêlent et créent une musique entre Tango et Blues.

--



Chéri.e-Chéri.e - Chansons d'amour décalée

Vendredi 20 octobre - 20h30

Chéri.e-Chéri.e, c'est de l'amour en boîte. C'est un spectacle joyeux de reprises de chansons d'amour remises au goût du jour.

Histoire de leur offrir une seconde vie, ces chansons sont revisitées, rafraîchies, parfois traduites, souvent tordues ou entremêlées, voire tournées en ridicule par le duo Juliette Divry (chant, violoncelle) et Maud Bonhomme (chant, percussions et petites conneries).

Un peu d'humour et beaucoup d'amour, on mélange tout et on secoue fort... Chéri.e Chéri.e, c'est drôle, sensible, parfois surprenant et loufoque par instants. Et puis il y a la magie du violoncelle... Bref, voici les tubes de vos chansons d'amour préférées, opérées à cœur(s) ouvert(s) !

Melarig se balade toujours sur Locmelar...

Il vient de découvrir cet arbre extraordinaire ... le paulownia.

Intrigué par ces jeunes arbres avec des feuilles tellement grandes, Melarig se dit : " Je vais commencer par faire une petite recherche sur Internet pour satisfaire ma curiosité" et voici ce que m'a dit la machine qui dit tout connaître ... sur tout.

"Le Paulownia est un arbre d'origine asiatique, c'est une essence encore peu présente en France mais son nom latin paulownia fut donné par le bavarois Von Siebold qui travaillait comme médecin et botaniste pour le compte de la Compagnie néerlandaise des Indes orientales au Japon, en l'honneur d'Anna Pavlovna, sœur du tsar Alexandre I^e et alors princesse de Hollande."

J'ai demandé aux propriétaires s'ils voulaient bien me donner de plus amples explications. Stéphane et Jérôme Gueguen du Rohou accompagnés de Denise et Georges étaient d'ailleurs enchantés de me recevoir.

En accord avec ses enfants, Georges a participé à "l'interview".

Melarig : Vous avez, Jérôme, Stéphane et j'y associe Georges une belle exploitation laitière, pour quelles raisons, avez-vous souhaité planter en plus des paulownias ?

J & S : Il y a plusieurs raisons à cela, tout d'abord notre objectif premier était une Diversification de notre activité laitière. Le paulownia est un arbre qui aspire en moyenne 10 fois plus de CO₂ et produit 4 fois plus d'oxygène que les autres plantes ou arbres. De plus son bois se vend bien et peut rapporter jusqu'à 80 000 € par hectare aujourd'hui.

Melarig : Donc l'aspect écologique vous a aussi incités à diversifier ?

J & S : Tout à fait, car nous agriculteurs, craignons d'être taxés sur la trop forte production de CO₂ à l'avenir, ceci nous a poussés à essayer en plantant 1 hectare.

Le Paulownia a une croissance très rapide, en effet il peut pousser de 3 à 4 mètres en 2 à trois ans. Il produit un bois d'excellente qualité. Grâce à ses caractéristiques uniques et exceptionnelles, sa plantation est une solution très intéressante pour un investissement rentable, tout en réalisant un geste environnemental très fort. Les plants sont non invasifs et non fertiles.

Melarig : Comment vous est venue l'idée de planter cet arbre ?

Jérôme : A l'origine, je cherchais un arbre qui pousse vite. J'ai trouvé un plant qui donnait de très belles fleurs, je l'ai mis il y a plusieurs années, chez moi !

En fleurs, il est vraiment très beau. C'est un paulownia tomentosa floral.

Melarig : ça c'est la raison qui t'a emmené à planter cet arbre, mais je suppose que tous les deux vous avez réfléchi et entendu parler ensuite de plantations de paulownias pour le bois ?

Princesse Anna Pavlovna



Paulownia Tomentosa, arbre impérial, floral

J & S : C'est tout à fait ça, Le siège social se trouvant à Plougoulm, nous nous sommes décidés



à aller nous renseigner, ils sont venus nous voir et nous avons pris notre décision de tester sur un hectare. Depuis nous avons organisé une porte ouverte ou nous avons reçu une cinquantaine de personnes intéressées. Une autre porte ouverte sera sans doute organisée en septembre prochain.

Melarig : mais pouvez-vous me dire ce que l'on peut faire avec le bois de cet arbre ?

J & S : Ce bois est très léger, très dur et imputrescible on peut en faire du parquet, il peut être utilisé en lutherie pour créer des instruments de musique. On peut en faire des planches de surf, planches à neige, saunas, mobilier et fabrication de maison.

Ce bois est très recherché pour la construction de tiny house etc... C'est un bois qui n'a pas de cœur. Lors de la coupe, on voit un trou au centre du tronc. Il n'a pas de cœur mais ses grandes feuilles sont toutes en forme de cœur.



Georges, Jérôme et Stéphane Gueguen au Rohou dans une parcelle de paulownias "Phoenix One"

L'abattage se fait après 8 à 10 ans. Mais il y a du travail et de l'entretien avec ces plants qui ont été plantés en juin 2022 et déjà coupés à la base lorsqu'ils allaient avoir un an, et ils mesuraient déjà 1 mètre à 1,20 mètre. Lors des 2, 3 premiers mois, il faut arroser 3 fois par semaine. A chaque fois 1600 litres par hectare donc pendant 1 h ½ à 2 heures. Il ne faut pas oublier, non plus d'enlever tous les gourmands.

J & S : En principe chaque plant peut vivre 4 abattages voire plus. Lors de l'abattage chaque arbre doit être le plus droit possible, mesurer environ 15 mètres et faire 45 cm de diamètre. Et il repousse aussi rapidement, le plus droit possible après l'abattage.

Melarig : Pourquoi les avez-vous coupés alors qu'ils n'avaient pas encore un an ?

J & S : Ils étaient si beaux, nous-mêmes, nous avons trouvé dur mais il fallait le faire car ils se seraient développés uniquement en hauteur mais pas en épaisseur de tronc.

Melarig : Les plants subiront encore d'autres coupes comme celle-là ?

J & S : Ah non, maintenant c'est terminé, nous avons eu beaucoup de travail mais on est contents maintenant ! On est un peu plus libres jusqu'à l'abattage.

Melarig : Très bien, Et qui se chargera des abattages ? Vous appellerez une entreprise ou vous vous en chargerez vous-mêmes ?

J & S : Nous avons prévu de nous charger nous-mêmes de l'abattage final.

Melarig : Ça vous fera beaucoup de travail en plus ! Aujourd'hui, vous avez quelle surface de plantée ?

J & S : Aujourd'hui nous avons planté un 2^{ème} hectare. Cela nous fait 1650 arbres à suivre.

Melarig : Donc du suivi et l'arrosage des pieds en plus.

Je voulais vous demander combien d'agriculteurs se sont lancés dans cette production dans la région ?

J & S : On sait que nous étions les premiers à oser l'aventure ici, depuis on pense qu'un agriculteur de la Région de Carhaix s'y est mis également.

Mais de plus en plus en plus de gens s'y intéressent. En fait, aujourd'hui on prend conscience de la responsabilité de chacun concernant l'environnement. Le paulownia est très certainement un arbre d'avenir.

Melarig : On suppose que le paulownia réclame un peu à manger : je veux dire par là, il demande de l'engrais très certainement ?

J & S : C'est vrai, il a besoin d'azote, de potasse aussi. Mais ça, ce n'est pas très prenant c'est l'arrosage qui prend du temps.



Paulownias Elongata

Melarig : Oui c'est certain. Mais il y a des aides ou des subventions de l'état pour le planter ?

J & S : Non, nous n'avons jamais entendu parler d'aides.

Melarig : Lors de la plantation, quelle distance avez-vous laissé entre 2 arbres ?

J & S : Nous, nous avons planté tous les 3,50 mètres, en triangle, mais il semblerait que cela dépende des variétés de paulownias. De plus, nous avons grillagé les parcelles afin de protéger les plants des chevreuils et autres animaux. Les feuilles de nos plants seraient comestibles par les bovins mais il vaut mieux que les feuilles soient séchées alors... nous n'avons jamais voulu essayé.

Melarig : Je voulais vous poser encore 2 ou 3 questions si vous me le permettez.

Vous êtes encore assez loin des premiers arbres de 15 mètres de hauteur : vous avez signé un contrat de vente ou bien vous attendez l'abattage et à qui vendrez-vous ?

J & S : Nous avons préféré ne rien signer au départ, ce que nous chercherons c'est la vente en circuit Court en sachant que la demande ne fera qu'augmenter. Nous connaissons le prix de vente aujourd'hui mais dans huit ans quel sera ce prix ? Nous sommes certains que la demande sera plus forte qu'aujourd'hui.

Melarig : Vous avez acheté vos plants au siège à Plougoum, sèment-ils eux-mêmes ou leur livre-t-on les plants ?

J & S : C'est une société allemande : WEGROW qui livre les plants au siège social régional. Cette société allemande a créé quelques espèces hybrides.

Melarig : Je vous ai entendu dire qu'il y avait plusieurs variétés, vous en connaissez peut-être d'autres que l'arbre que vous avez adopté.

J & S : Nous savons qu'il y en a beaucoup, nous en connaissons quelques-unes oui !

le paulownia tomentosa floral que Jérôme a chez lui, l'elongata, et Bien sûr le Phoenix One que nous avons planté ici, chez nous au Rohou.

Melarig vous remercie beaucoup pour votre témoignage, et vous dit :

Kenavo



Melarig a rencontré Océane Tourolle

Qui vient d'accomplir un service civique à l'école

Océane Tourolle a 22 ans, elle est la fille de notre secrétaire de Mairie, et Melarig a voulu en savoir plus sur l'expérience qu'elle vient de vivre.

Melarig : Océane, pourquoi cette envie de faire un service civique à l'école ?

Océane : D'abord, j'ai toujours été proche des enfants, je le savais déjà avec les majorettes car j'étais majorette, et en venant ici sur Lampaul-guimiliau, je le suis à nouveau. En fait on m'avait toujours dit que j'avais un bon contact avec les enfants et moi c'était pareil, j'adorais être avec les enfants. Il y avait quelque chose qu'ils pouvaient m'apporter surtout humainement, c'est surtout ça, et j'avais besoin aussi de savoir comment les gérer, en rapport avec mon activité le costume, et faire des activités avec eux en sorte que les enfants aiment le Patrimoine.

Melarig : Que t'a apporté cette expérience ?

Océane : Beaucoup ! Mon père était militaire, je pense que toute jeune, j'ai ressenti ses absences et le manque de câlins et curieusement, à cette époque moi je n'aimais pas en faire non plus. Avec les enfants, au début j'étais hésitante, crispée et maintenant à la limite c'est moi qui demande, je vais vers l'enfant pour lui demander s'il ne veut pas une étreinte.



Melarig : Aurais-tu souhaité renouveler cette expérience ?

Océane : Oui ! Mais seulement c'est un an, pas renouvelable, c'est un an à vie, après c'est terminé. On peut faire un service civique de 16 ans à 25 ans.

Melarig : Encouragerais-tu d'autres jeunes à faire ce service civique et pourquoi ?

Océane : Oui bien sûr, surtout si financièrement c'est possible pour le jeune, il ne faut pas hésiter. Pour quelqu'un qui cherche sa voie c'est l'idéal.

Melarig te remercie beaucoup Océane pour ce témoignage après une année de service civique dans notre école.

Repas du CCAS

L'automne est bien là et c'est le moment pour les seniors de se retrouver pour le traditionnel repas du CCAS.

Il se déroulera le dimanche 05 Novembre à partir de 12H00 à la salle polyvalente. Tous les Locmélariens et Locmélariennes âgés de 70 ans (dans l'année) et plus sont cordialement invités. Les conjoints des ayants droit peuvent également participer au repas. La tradition est que les participants atteignant 70 ans dans l'année offrent l'apéritif.

Les inscriptions sont prises en mairie jusqu'au 21 octobre inclus.

CAI'-TON SPON

MARDI

GYM DOUCE
10H45-11H45

COMMANA

MULTISPORT
16H45-17H45
4-10 ANS
COMMANA

FITNESS
18h15 - 19h15

LOCMELAR

CROSS
TRAINING
20H-21H
GUIMILIAU

MERCREDI

PETANQUE
13H30-14H30
+ 6 ANS
LOCMELAR

MULTISPORT
15H30-16H30
+8 ANS
GUIMILIAU

JEUDI

GYM DOUCE
10H45-11H45

GUIMILIAU

MULTISPORT
16H45-17H45
6-8 ANS
GUIMILIAU

MULTISPORT
17H45-18H45
4-5 ANS
GUIMILIAU

BADMINTON
19H-21H
GUIMILIAU

FITNESS
19H45-20H45
GUIMILIAU

INSCRIPTIONS

CEDRIC / 0619163093 MAIL : CAL29@wanadoo.fr

ÉVEIL BÉBÉ

Avec 2 intervenantes qui bricolent, chantent et racontent des histoires !

Parents et intervenantes

3-17 AOUT

7-21 NOVEMBRE

5-19 DÉCEMBRE

9-23 JANVIER

6-20 FÉVRIER

12-26 MARS

9 AVRIL

7-22 MAI

De 6 mois à 3 ans

Sur inscription

Les mardis 9h30-10h30

Salle Polyvalente de Guimiliau

Regroupement

d'assistantes maternelles

9h30-10h30 les mardis

Sans intervenant

Groupe ouvert sur inscription

TARIF

1€ la séance ou 15€/an
(2€ hors commune ou 25€/an)

PAR ET POUR GUIMILIAU - COMMANA - LOCMELAR
Centre d'Animation Locale

✉ cal29@wanadoo.fr
CAL 16 rue des Cerisiers
29400 Guimiliau

📞 06 73 69 83 19

🌐 www.cal29.com

CENTRE D'ANIMATION LOCALE LOCMELAR - GUIMILIAU - COMMANA

ÉVEIL BÉBÉ

Mardi matin
de 6 mois à 3 ans
9h30-10h30
Guimiliau

Motricité
Histoires
Théâtralisées
Bricolage

INFORMATIQUE

Initiation aux débutants
sur Locmélar et
Guimiliau

FAMILLES

Événement - Soirée - Vacances
Bal d'Halloween
Des soirées et des sorties le weekend
En famille, seul ou entre amis !
Vacances d'été ou d'hiver

SPORT

Pour la détente après le travail,
pour les ainés les matins

ATELIER DU SAVOIR FAIRE

Aide au bricolage et
prêt d'outils à l'atelier
Apprentissage
Petite réparation
au domicile
Ateliers petite menuiserie
cet automne

JARDIN PARTAGÉ

Échange de plantes
et de savoir faire
Guimiliau
Jardiner ensemble

SOPHROLOGIE

Mardi - 10H30
Salle des fêtes
Communa

JEUNES

15 - 25 ans
Projets, sortie,
réseaux sociaux

CENTRE D'ANIMATION LOCALE LOCMELAR - GUIMILIAU - COMMANA

Espace de Vie Sociale

Éveil Bébé
Atelier du Savoir Faire
Jardin Partagé
Informatique
Sophrologie
Sorties du Week-end
Événement : Bal d'Halloween
Vacances d'été ou d'hiver en famille

Jeunesse

À partir de 11 ans

Camps
Foyer
Soirées
Projet annuel
Service Civique et Stage
Accompagnement individuel
Permanence sur les
communes
Événement Rurale Zone

Associations du Territoire

Forum des associations
à Guimiliau
Au Supérieur 29621 1er

Accueil de Loisirs

À partir de 3 ans
7h30-18h30
Tardis selon les vacances
Les mercredis et
vacances scolaires

Sport

Adultes - Enfants
Multisport
Fitness
Badminton
Gym Douce ...

✉ cal29@wanadoo.fr
CAL 16 rue des Cerisiers
29400 Guimiliau

📞 06 73 69 83 19
🌐 www.cal29.com

✉ cal29@wanadoo.fr
CAL 16 rue des Cerisiers
29400 Guimiliau

📞 06 73 69 83 19
🌐 www.cal29.com



Pour la rentrée, je passe au lavable dans la salle de bain !

Pourquoi passer au réutilisable et lavable ?

Passer du jetable au lavable n'est pas forcément évident dès le début. Cependant, avec le temps **on prend de nouvelles habitudes** qui sont meilleures pour la planète et pour nous. La question se pose alors : que peut-on remplacer dans la salle de bain pour du lavable ? Il y a plusieurs produits jetables que nous pouvons troquer que ce soient les cotons, les cotons tiges, les mouchoirs, les lingettes, les couches et même les protections hygiéniques !

Pour notre santé

Contrairement à leur version jetable, les articles de salle de bain lavables ne contiennent **pas de produits chimiques**. De plus, les cotons, lingettes et autres produits jetables contiennent de nombreux **produits nocifs** pour la santé, comme les **parfums de synthèse** ou encore les **conservateurs perturbateurs endocriniens** à l'origine de nombreuses maladies.

Pour notre environnement

La fabrication des produits jetables comme les cotons est très polluante (la culture du coton est la deuxième production la plus polluante dans le monde) et énergivore en eau.

On ne jette plus mais on lave en machine avec le reste de son linge, pour être ré-utilisé à l'infini (ou presque...) ainsi on génère moins de déchets.

Pour notre budget

Les « lavables » ont l'avantage d'être **économiques** et **pratiques** puisqu'une seule lingette remplace environ 300 cotons, un oriculi, qui remplace les cotons tiges, se garde à vie. Toutefois, pour certains articles, ça peut être un investissement de départ (couches ou encore protections périodiques) mais qui sera vite rentabilisé dans le temps.

De quoi faire pas mal d'économies !

Pour notre territoire et nos emplois

Beaucoup de ces articles sont fabriqués à échelle locale ou nationale, on fait marcher l'économie proche.

Et hop ! Après tous ces changements, **on pourrait même croire qu'une poubelle est désormais inutile** dans la salle de bain. Finalement, passer du jetable au lavable serait un jeu d'enfant.

Le TRI en + du mois de septembre

Que faire des mouchoirs en papier et des essuie-tout usagers ?

Tous les textiles « sanitaires » (*mouchoirs et serviettes en papier, essuie-tout, lingettes, coton, coton-tige, compresse, masque, ...*) sont à mettre dans votre sac poubelle d'ordures ménagères !

Toutefois, si vous avez un composteur, vous pouvez y déposer vos mouchoirs et serviettes en papier ainsi que les essuie-tout.

Ma redevance déchet

Qu'est-ce que c'est ?

Chaque foyer du territoire est redevable de la redevance des déchets pour la collecte et le traitement de leur déchet (ordures ménagères, recyclables : emballages ménagers et papier et enfin déchèterie). Elle est émise chaque année au mois de février et son montant est établi sur la composition du foyer.

Ma situation change, je déménage, qu'est-ce que je dois faire ?

Un déménagement ? Une évolution de la composition familiale ?

A chaque changement, j'en informe le service environnement de la CCPL ou je rempli la fiche de renseignement disponible sur le site internet de la CCPL (www.paysdealandi.com/ma-vie-quotidienne/mes-dechets/ma-redevance-dechets/) que j'envoie par e-mail, par courrier ou que je dépose directement à l'accueil de la CCPL.

Le TRI en + du mois d'Octobre

Les emballages multi-matériaux

Il n'est pas rare d'acheter des produits dans des emballages multicouches, surtout avec la rentrée qui vient d'avoir lieu. Il faut toujours séparer chaque partie de l'emballage : par exemple, j'enlève entièrement la partie plastique de celle en carton ou encore, j'enlève le papier (ou la notice) de l'emballage plastique avant de jeter chacun dans le conteneur des emballages et du papier.

Contactez l'ambassadrice du tri : 02.98.68.42.41 ou l.marc@paysdealandi.com

INFOS PRATIQUES

Horaires de la Mairie – Locmélar

Lundi au Samedi de 9 heures à 12 heures

Mélarig infos est une publication trimestrielle, conçue et réalisée par la commission extramunicipale dédiée à cet effet.

Toute personne intéressée est bien sûr la bienvenue.

Elle se compose des personnes suivantes :

- CADIOU Bruno en charge de la commission
- OLLIVIER Joël
- MOAL Pierre-Yves
- DREVES Jean-Paul
- OGER Thibaud
- MICHEL Pauline
- CHARLOU Emilie
- JEHANNO Florian



